



MAIRIE DE
SAINT LOUP CAMMAS

Annexe 3

FICHE A RETOURNER OBLIGATOIREMENT

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES DANS LE CADRE DES ACCUEILS DE LOISIRS

Je soussigné.....
domicilié(e)
en qualité de.....

- autorise
 n'autorise pas

Les responsables des Accueils de Loisirs de SAINT LOUP CAMMAS à utiliser la (les)
photographie(s) ou vidéo(s) prises durant les périodes d'accueil sur laquelle (lesquelles)
figure mon enfant
mon enfant
mon enfant

Cette autorisation est valable :

- Pour le trombinoscope du logiciel de gestion des présences aux accueils de loisirs (utilisation interne)
- Pour l'édition de documents de nature pédagogique (journal interne ou externe)
- Pour des expositions relatives aux activités et aux séjours
- Pour la publication sur le site internet de la mairie
- Pour la publication dans les bulletins municipaux
- Pour la publication dans la presse locale en accompagnement d'articles

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2019/2020.

Fait à le.....

Le/les responsable (s) Légal (aux),
(Lu et approuvé)